



N° 17
14/06/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° X
du JJ/MM/2018 »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Situation des semis - Stades** : pas de progression des semis au cours de la semaine dernière. Toujours 20 000 ha en attente. Stade : 14 feuilles pour les plus avancés (Néracais). En moyenne 7-9 feuilles pour l'Aquitaine.
- **Limaces** : risque élevé sur les dernières parcelles semées.
- **Vers gris** : risque moyen, toujours des attaques sporadiques.
- **Sésamies** : période de gestion des larves. Des signalements de pieds de ponte sur la quasi-totalité des secteurs du tour de plaine. Prévision NONA du vol de 1^{ère} génération.
- **Pyrale** : début de la période de gestion.
- **Taupins** : des signalements, attaques modérées.
- **Mouches des semis** : des attaques sur sables des Landes.
- **Scutigérelles** : un signalement cette semaine.
- **Nématodes** : des signalements sur le secteur Sables des Landes.
- **Altises** : un signalement dans le Libournais.

Tournesol

- **Phomopsis** : risque très élevé dans les parcelles atteignant le stade limite passage tracteur.
- **Mildiou** : premiers cas détectés, surveillez vos parcelles.
- **Verticillium** : premiers symptômes sur le territoire.
- **Limaces** : soyez vigilant dans les parcelles n'ayant toujours pas atteint 2 paire feuilles.

Mais

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et sur la base des parcelles de référence mise en place : Bergerac (24), Saint-Médard-de-Guizières (33), Blanquefort (33), Sainte-Hélène (33), Saint-Ciers-sur-Gironde (33), Bourideys (33), Saint-Jean-d'Illac (33), Saugnacq-et-Muret (40), Belis (40), Mimbaste (40), Miramont-sensacq (40), Castel-sarrazin (40), Estibeaux (40) Saint-Barthélemy-d'Agenais (47), Bruch (47), Jusix (47), Montignac-de-Lauzun(47), Bonnut (64), Sendets (64), Montardon (64), Pontacq (64), Sarpourenx (64), Coublucq (64).

• Situation des semis- Stades

Pas d'évolution dans les surfaces semées depuis la semaine dernière en raison de pluie incessantes sur les secteurs concernés.

Dans le Néracais (47), les premiers semis ont atteint 14 feuilles. Sur Sables des Landes et en vallée de Garonne, les maïs les plus avancés sont à 12-14 feuilles et la moyenne à 9-10 feuilles. Les parcelles présentent une hétérogénéité marquée correspondant à des niveaux d'écoulement des eaux différents.

3 à 4 feuilles	5-9 Feuilles	10 feuilles et plus
Castel sarrazin (40) Estibeaux (40) Sarpourenx (64) Coublucq (64) Bonnut (64) Miramont sensacq (40) Bruch (47)	Bergerac (24) Saint Ciers sur Gironde (33) Montpouillan (47) Jusix (47) Sendets (64) Montardon (64) Montignac de Lauzun (47) Saint jean d'Illac semences (33) Saint Barthelemy d'Agenais (47) Mimbaste (40) Pontacq (64) Sainte Hélène (33) Belis (40)	Blanquefort (33) Saint Médard de Guizières (33) Saugnacq et Muret (40) Bourideys (40) Montardon (64)

• Météo

La pluie a de nouveau arrosé l'ensemble de l'Aquitaine avec beaucoup d'intensité. Les cumuls sont particulièrement importants pour un début juin. Le caractère tropical des averses a provoqué de gros dégâts en ravinant ou noyant beaucoup de parcelles.

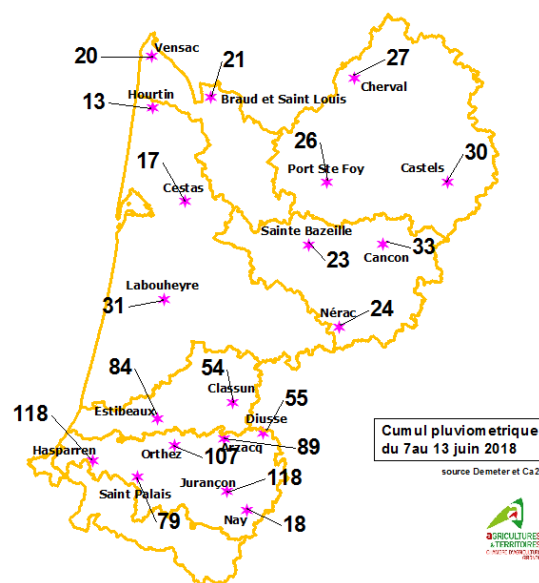
Un temps sec, chaud et ensoleillé devrait faire son retour d'ici la fin de la semaine d'après les prévisions.

• Limaces

Période de risque : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct dans couvert végétal, les parcelles très mottesuses ;

Observations : des dégâts en parcelles de référence sur les communes de Sendets et Mimbaste. Dans le tour de plaine le secteur d'Oloron à Saint Palais présente des parcelles avec des attaques significatives

Seuils indicatifs de risque : 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs en piégeage bâche.



Évaluation du risque

Risque élevé.

Surveillez toutes vos parcelles notamment avec le retour de la pluie

- **Vers Gris**

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Piégeage : 2 captures d'Asegetum cette semaine dans 1 piège sur 7 relevés dans le secteur des Sables des Landes. Des captures d'individus migrateurs ont été réalisées dans 2 pièges sur 7 relevés, dans les secteurs Nord33-Entre deux Mers et Gaves.

Observations : dans le tour de plaine, on signale des dégâts à Garlin (64) et plus globalement dans le Tursan.

Seuils indicatifs de risque : dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

Évaluation du risque

Risque moyen cette semaine. Le temps frais est un peu moins favorable à ce ravageur, mais il convient de rester vigilant avec le retour des températures plus chaudes la semaine prochaine.



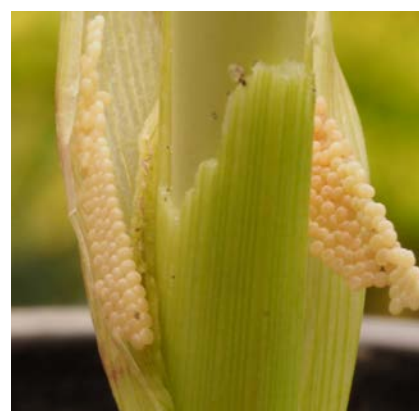
- **Sésamies**

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre plusieurs captures sur les secteurs Sud Adour, Gaves, Sables dans 3 pièges sur 14 relevés. Dans les cages d'élevage d'Arvalis, les pontes de la semaine 21 ont émergé en fin de semaine dernière. Dans les cages d'élevage d'un autre partenaire, les premières larves néonates ont été observées dans 3 cages sur 6. Des pieds de pontes ont été signalés dans le tour de plaine à Bourideys (33) et Saint Martin de Hinx (40).

Date prévisionnelle du vol selon NONA :

La fin du vol de sésamies de 1^{ère} génération est attendu pour la fin juin à début juillet pour l'ensemble des secteurs aquitains.



Œufs de sésamie

Photo : A. Peyhorgue - Arvalis

Département	Secteur	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	23-24 mai	27-28 mai	1 ^{er} juillet
	Blayais	27-28 mai	31 mai-1 ^{er} juin	7 juillet
	Landes de Bordeaux	26-27 mai	31 mai-1 ^{er} juin	2 juillet
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	26-27 mai	30-31 mai	2 juillet
	Vallée des gaves	25-26 mai	30-31 mai	28 juin
	Basse-Navarre	24-25 mai	28-29 mai	28 juin
	Béarn	29-30 mai	3-4 juin	5 juillet
Landes	Sud Adour	24-25 mai	28-29 mai	27 juin
	Tursan	24-25 mai	29-30 mai	1 ^{er} juillet
	Haute-Landes	25-26 mai	29-30 mai	2 juillet
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	27-28 mai	31 mai-1 ^{er} juin	1 ^{er} juillet
	Zone de Duras	25-26 mai	29-30 mai	2 juillet
	Vallée de Garonne	23-24 mai	27-28 mai	29 juin
Dordogne	Vallée de Dordogne	23-24 mai	26-27 mai	30 juin
	Ribéracois	25-26 mai	30-31 mai	30 juin

Évaluation du risque

Le bulletin n°14 a fait le point sur l'ensemble des facteurs de risque de l'année.

Nous entrons désormais dans la période de gestion de la larve.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

* **L'œuf** : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé.

* **La larve** : le maximum de larves baladeuses (entre 10% du stade L3et 50% du stade larvaire L2) se **situe entre 10-15 quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol)** en fonction des conditions climatiques.



• **Pyrale**

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre des captures sur 3 des 8 pièges relevés dans le Nord33 Entre deux mers, Sud47 et Sud Adour. Depuis le 4 juin, en cage d'élevage de notre partenaire, les pyrales sont en pleine émergence. Dans les cages d'élevage d'Arvalis à Montardon, on observe toujours des pontes d'œufs sans éclosion pour le moment.



Oeufs de pyrales

Photo : A. Peyhorque - Arvalis

Évaluation du risque

Le bulletin n°16 a fait le point sur la pression 2018. Tous les secteurs sont concernés mis à part le secteur Sables des landes indemne de pyrale. La pression est généralement plus faible dans le Nord Gironde et en Dordogne. Malgré la météo, les piégeages sont continus et les conditions climatiques actuelles sont favorables à la conservation des œufs.

Méthodes Alternatives

La gestion biologique de ce ravageur à l'aide de trichogrammes est possible dès l'observation des premières pontes sur vos parcelles.



• **Taupins**

Période de risque : du semis à 8-10 feuilles.

Observations : en parcelles de référence, la parcelle de Pontacq (64) présente un niveau d'attaque qui atteint désormais 60%. Sur Monségur (40), Samadet (40), Aire-sur-Adour(40) les dégâts sur maïs à 7-8 feuilles sont également visibles.

• **Scutigernelles**

Observations : un signalement cette semaine sur la commune de Ouillon (64) sur des maïs à 7 feuilles.

• Nématodes

Période de risque : de 3 feuilles à 12 feuilles.

Observations : comme la semaine dernière, des parcelles des Sables des Landes (Bourideys, Ychoux, Saugnacq et Muret, St Gor, Mailleres, Urgons) présentent des symptômes d'attaque de nématodes en lien avec les conditions climatiques. Les symptômes peuvent concerner jusqu'à 30% d'une parcelle.

Méthodes prophylactiques : favoriser un bon drainage de l'eau. Gérer l'interculture avec des couverts végétaux adaptés.

• Altises

Période de risque : de la levée à 5 feuilles.

Observations : dans le tour de plaine on nous signale la présence d'altises sur la commune de Moulon (33) sur des maïs à 4-5 feuilles.

Évaluation du risque

Surveillez les parcelles peu poussantes jusqu'à 5 feuilles.



• Mouche des semis/geomyze

Période de risque : du semis à 3 feuilles.

Observations : dans le tour de plaine, sur sables des landes on nous signale la présence d'asticots dans le sol. Des symptômes de plantes déformés type « poireau » sont également visibles.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques actuelles (froid et humidité) sont favorables à ce ravageur pour lequel il n'existe aucune solution technique après semis.

Le retour de la chaleur et la fin des pluies devraient atténuer les attaques.

Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions météorologiques sont toujours instables sur le Sud-Ouest. On observe de nombreux phénomènes orageux provoquant des cumuls de pluies importants sur l'ensemble du territoire. Les températures sont globalement douces, ce qui profite au développement de la culture.

La période de semis s'est étalée sur près de deux mois et l'on observe aujourd'hui une grande hétérogénéité inter et intra-parcellaire des stades.

Périodes de semis	Stades	Commentaires
Avant mi-avril	Stade E3 : le bouton est séparé de la dernière feuille. Son diamètre varie de 3 à 5 cm.	Minorité des situations.
De mi-avril à fin avril	Stade E1 : stade bouton étoilé (apparition du bouton florale étroitement inséré au milieu des jeunes feuilles) et stade E2 : le bouton se détache de la couronne foliaire. Son diamètre varie de 0,5 à 2 cm. Les bractées sont distinguables des feuilles.	Le stade limite passage tracteur est atteint voir dépassé dans quelques situations.
A partir de début mai	2 à 3 paires de feuilles (B4 à B6) jusqu'au stade E1 (stade bouton étoilé)	Le stade B4 correspond à une minorité de situations ou à des cas de resemis. Soyez attentif au stade limite passage tracteur (stade E1)

• Phomopsis

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50% d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint, selon les secteurs, durant la deuxième décennie de mai (10 au 20/05).

Les périodes climatiques favorables aux contaminations sont atteintes depuis le 18 mai en moyenne et les phases de contamination ne cessent de s'enchaîner depuis cette date. Chaque phase dure entre 4 et 7 jours. Depuis la mi-mai, il y a eu jusqu'à 6 phases successives de contamination. L'ensemble des secteurs sont concernés à ce jour. Cette année, les conditions favorables au phomopsis sont réunies et semblent ce maintenir sur la durée.

Les observations réalisées en 2017 sur les parcelles de tournesol des anciennes régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées ont montré que la maladie a été autant présente qu'en 2016 (stable, - 6% sur 263 parcelles enquêtés).

Période à risque : stade limite passage tracteur (stade E1-E2).



Symptômes de phomopsis sur feuille (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : compte tenu du niveau de contamination indiqué par le modèle et des conditions météorologiques favorables à la maladie, le risque phomopsis est très élevé sur les parcelles qui sont ou qui seront très prochainement au stade limite passage tracteur. Pas de symptôme observé à ce jour.

Le risque concerne :

- *les variétés TPS (très peu sensibles) uniquement à fort développement végétatif en sols profonds qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT).*
- *les variétés PS (peu sensibles) qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque phomopsis ci-dessous :*
 - * *les sols profonds,*
 - * *les sols moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :*
 - *semis avant le 15 avril,*
 - *ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha*
 - *ou reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.*
- *les variétés S (sensibles) dans toutes les situations.*

Consultez les prochains BSV pour suivre l'évolution du risque.

• Mildiou

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (> 5% de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Pour en savoir plus sur le Mildiou, consultez le site Terres Inovia avec le lien suivant :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/maladies/mildiou/moyens-de-lutte/>



Mildiou sur tournesol (photo Terres Inovia).

Évaluation du risque

Les conditions climatiques autour des semis ont été favorables aux contaminations. Les forts abatements d'eau et les pluies régulières après les semis favorisent le développement du pathogène. Les premiers symptômes sur variétés hors RM8/RM9 sont observés dans le Gers et le Lot-et-Garonne.

Surveillez vos parcelles dès le stade 6-8 feuilles (B6 -B8).

Note commune DGAL/SDQPV – Terres Inovia – INRA : Mildiou du tournesol :

http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/Cultures/Tournesol/maladies/Note_Commune-Mildiou-TO-2017_vf.pdf

• Verticillium

Les premiers symptômes sont observés dans quelques parcelles au nord du Gers et dans le Lot-et-Garonne. A ce jour, le seul moyen de lutte passe par le choix variétal. De ce fait, repérez les parcelles présentant des symptômes de verticillium. Cette identification permettra d'adapter en conséquence le choix variétal pour les campagnes suivantes.

Attention à la confusion avec les symptômes liés à une carence en bore :



Verticillium sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Petites taches jaune vif sur feuilles basses puis chlorose inter-nervaire plus ou moins large. Les tissus finissent par brunir et mourir. Les nervures restent vertes.



Carence en bore sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Gaufrage puis décoloration de la feuille et grillure sèche de la base du limbe (zones inter-nervaires, côté pétioles).

• Oiseaux et petits gibiers

Il est encore temps de déclarer des dégâts de début de cycle.

[Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !](#)

Terres Inovia reconduit comme en 2017 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national. Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/ravageurs/oiseaux/declaration-degats-doiseaux/>

- **Limaces**

Il est encore temps de déclarer des dégâts de début de cycle.

Évaluation du risque : fin de la période de risque sauf cas de resemis (stade B4 non atteint).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".